



Action 19 (printemps 2008)

essaim2003@videotron.ca

Site Web : www.mouvement-essaim.org

Blogue : <http://indexation.blog4ever.com/>

Bulletin destiné aux ministres et aux députés

Volume 7, numéro 2

Régimes de retraite des secteurs public et parapublic

Blogue du RRAME

(Printemps 2008)

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'un nouveau **blogue** a fait son apparition sur le Web :

<http://indexation.blog4ever.com/>

Il permettra à tous de s'exprimer.

Nous vous invitons à le visiter.

Une saine gestion

Mercredi, le 12 mars, c'est avec fierté que M. Paquet, député de Laval-des-Rapides, qualifiait de « **saine gestion financière** » l'administration du FARR, Fonds d'amortissement des régimes de retraite. Ce fonds a servi de modèle à la création du Fonds des générations qui a permis d'améliorer la cote de crédit du Québec.

Le dernier budget prévoit qu'en 2009-2010, le FARR atteindra **41 milliards de dollars**, une augmentation de 10 milliards en trois ans. Le passif au titre des régimes de retraite est évalué à 67,2 milliards. Il est donc réaliste de penser qu'à ce rythme **le gouvernement atteindra avant 2020 son objectif** d'accumuler les sommes nécessaires au paiement des prestations de retraite.

Nous réitérons notre demande de **prolonger ce programme de financement afin d'accumuler les sommes nécessaires au paiement de la pleine indexation des rentes de retraite des retraités des secteurs public et parapublic.**

Cette demande est d'autant plus justifiée que les cotisations des cotisants au RRE, RRF et RRCE ont été déposées au Fonds consolidé du revenu. Ainsi, les cotisants ont perdu les sommes investies en vue de leur retraite et les bénéfices qui en découlent. Le gouvernement en a profité largement depuis la création des régimes de retraite.

Arlette Bouchard, présidente

Rappel important

La dernière évaluation actuarielle a révélé un **surplus de 6 milliards** au RREGOP dont **plus du tiers a été accumulé par les retraités.**

Une solution à considérer

Il est encore temps de **réserver** au moins **le tiers du 6 milliards** afin de pourvoir au paiement de la pleine indexation au RREGOP. En plaçant cette somme **dans un fonds particulier**, le gouvernement aurait les sommes nécessaires **au financement de la pleine indexation.**

État du Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR)		
Pour tous les régimes de retraite et pour le RREGOP en particulier. (Données en milliards de dollars)		
	Rapports annuels de gestion de la CARRA au 31 décembre de chaque année	États financiers du gouvernement au 31 mars
	FARR total pour tous les régimes de retraite confondus dont une partie est réservée pour le RREGOP	FARR total pour tous les régimes de retraite confondus
1993-1994		854 millions
1994-1995		849 millions
1995-1996		923 millions
1996-1997		1,014 milliards
1997-1998	1,359 milliards dont ??? milliards pour le RREGOP	1,179 milliards
Après la réforme de la comptabilité gouvernementale 1998-1999		
1998-1999	4,595 milliards dont ??? milliards pour le RREGOP	2,209
1999-2000	6,992 milliards dont 2,454 milliards pour le RREGOP	5,040
2000-2001	8,978 milliards dont 3,529 milliards pour le RREGOP	7,059
2001-2002	9,482 milliards dont 4,093 milliards pour le RREGOP	10,199
2002-2003	11,739 milliards dont 5,273 milliards pour le RREGOP	11,840
2003-2004	14,986 milliards dont 7,159 milliards pour le RREGOP	14,204
2004-2005	20,858 milliards dont 10,720 milliards pour le RREGOP	18,333
2005-2006	26,222 milliards dont 13,890 milliards pour le RREGOP	22,563
2006-2007		26,877
2007-2008 (P)		31,762 (P)
2008-2009 (P)		37,026 (P)
2009-2010 (P)		41,628 (P)
P : Résultats préliminaires		
« Au 31 décembre 2006 , la juste valeur des fonds confiés à la Caisse de dépôt et placement du Québec à cet égard est de 26,222 milliards de dollars, dont 13,890 milliards sont prévus pour le RREGOP. »		
Rapport de gestion annuel 2006 de la CARRA, p. 124		
Note : La différence de données entre les états financiers et les rapports annuels de gestion de la CARRA est attribuable au moment de l'année où a été faite la lecture des données financières, fin mars ou fin décembre.		

Provisionner la pleine indexation dès maintenant

Le gouvernement a en main les données et solutions afin de **planifier la réindexation des rentes** de retraite des retraités des secteurs public et parapublic. Il peut même démontrer les conséquences injustes de la loi 68 de 1982.

La véritable SOLUTION relève de la volonté politique d'agir.

Un rendement moyen de 7 %

Par sa politique de placement dans le FARR, le gouvernement vise un rendement moyen de 7 %.

Plan budgétaire 2008-2009, 2.1.4, D-22

Des exemples de provisionnement

La dernière réforme budgétaire de décembre 2007 nous permet de constater que le **gouvernement est de plus en plus prévoyant** en ce qui concerne les dépenses liées à la retraite.

Ainsi, les sommes nécessaires au paiement des **congés de maladie accumulés** au moment de la retraite seront accumulés **dans un fonds**. Ce nouveau fonds sera soustrait du passif au titre des régimes de retraite avec le **Fonds du régime de rente des survivants**.